



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 07/02/2019

Votre annonce n°18-155327 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.
Les corrections ou annulation éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

F1 - Formulaire Avis de marché

Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 13, 83, 84
Annonce No 18-155327
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Métropole Aix-Marseille-Provence.
Correspondant : direction des achats et de la commande publique - service des marchés, 58 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille, tél. : (+33)4-42-62-81-27, courriel : marches.publics.pae@ampmetropole.fr adresse internet : <http://www.marchespublics.ampmetropole.fr>.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : le présent marché a pour objet l'étude sur la filière bois : identification du gisement et schéma de dessertes sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Catégorie de services : 27.
CPV - Objet principal : 79311000.
Lieu d'exécution : métropole Aix-Marseille-Provence.
Code NUTS : FRL04.

Caractéristiques principales :

il s'agit d'un marché de prestations intellectuelles dont l'objet est :

- La réalisation d'un diagnostic précis, fondé sur une évaluation quantifiée, chiffrée et localisée du potentiel bois,
- La proposition d'orientations stratégiques favorables à la sensibilisation et à l'incitation des propriétaires en faveur de l'exploitation des bois.
La description précise du besoin figure au cctp.

Le marché est conclu pour une durée de 2 ans ferme.
Il s'agit d'un marché à tranche composé d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle réparties comme suit :

- Tranche ferme : Etat des lieux du gisement bois
- Axe 1 : Etat des lieux du gisement bois
- Mission 1 : Identification et localisation du potentiel bois
 - Mission 2 : Estimation des quantités de bois
 - Mission 3 : Élaboration d'un diagnostic de la filière de transformation et d'utilisation
- Axe 2 : Propositions attendues
- Mission 1 : Favoriser l'exploitation locale et la mise à disposition de matériaux issus des forêts
 - Mission 2 : Identifier des pistes de développement de l'utilisation de bois locaux dans la construction et mobiliers divers
- Tranche Optionnelle : Mission 3 : Proposer des solutions de résorption des points noirs en terme de dessertes

Le délai limite de notification de l'ordre de service prescrivant de commencer les prestations de la tranche optionnelle est de 9 mois et court à compter du début d'exécution de la tranche ferme.

Les prix sont établis en supposant que l'ensemble des prestations sera exécuté. Une indemnité de dédit est prévue en cas de non-exécution de la tranche optionnelle. Cette indemnité est indiquée dans l'acte d'engagement.

Cette indemnité, à caractère forfaitaire, est établie hors TVA et est révisée selon les mêmes modalités que les prix du marché

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : le marché sera conclu à prix global et forfaitaire.

Estimation de la valeur (H.T.) : 90 000 euros.
Options : descriptions concernant les achats complémentaires : le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure adaptée article 30-i 7° du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Ces nouveaux marchés devront être conclus dans les trois ans à compter de la notification du présent marché.

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 24 mois à compter de la notification du marché.

Cautionnement et garanties exigés : aucune clause de garantie financière ne sera appliquée, sauf concernant l'avance où le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : les prestations seront financées selon les modalités suivantes : Le marché sera financé par les fonds propres de la Métropole Aix-Marseille Provence - ainsi que par une subvention de la région Sud, dans le cadre du CRET (Contrats régionaux d'équilibre territorial) et une subvention du conseil départemental dans le cadre du dispositif " aides aux communes "

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Toutefois, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membre de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner(modèle dans le DCE ou sur papier libre)

- le(S) documents(s) relatif(s) aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise (extrait Kbis, délégation de pouvoir, statuts...) ainsi qu'une habilitation du mandataire par ses co-traitants en cas de groupement d'entreprises.

- copie du jugement ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire.

Capacité économique et financière - références requises : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

Description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : non.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;

- valeur technique : 60 %;

- sous critère 1 : moyens humains spécifiquement dédiés à l'étude : cv, compétences techniques et expériences professionnelles du personnel dédié, ainsi que la répartition des missions au sein de l'équipe : 60 %;

- sous critère 2 : méthodologie pour la mise en œuvre de l'étude avec description du phasage pour chaque mission avec un planning précisant pour chaque mission le délai de réalisation en nombre de jours : 40 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 5 mars 2019, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 8 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

conformément à l'article 40 du Décret n°2016-360, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire.tout autre mode de transmission est interdit.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

<http://marchespublics.ampmetropole.fr>.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 février 2019.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille 22 rue breteuil 13281 Marseille, tél. : (+33)4-91-13-48-13, courriel : greffe.ta-marseille@juradm.fr adresse internet : <http://www.telerecours.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends et Litiges en matière de marchés publics de Marseille (C.C.I.R.A.L) boulevard Paul Peytral 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Mots descripteurs : Bois, Etude.

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : 19D00041

Classe de profil : Autres organismes publics

Siret : 20005480700215

Libellé de la facture : Territoire du Pays Aubagne et de l'Etoile - Service Financier 932 avenue de la Fleuride ZI Les Paluds 13400 Aubagne

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 5 mars 2019

Objet de l'avis : Etude sur la filière bois : identification du gisement et schéma de dessertes sur le territoire de la métropole Aix-Marseille-Provence.

Nom de l'organisme : Métropole Aix-Marseille-Provence

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

